

Business & Human Rights

Politique d'entreprise à l'égard des droits de l'homme?
Coûts, bénéfices, risques, procédures en justice



30 novembre 2017

Séminaire de 09:00 à 18:00 suivi d'un cocktail

Fédération des Entreprises Romandes Genève,
rue de Saint-Jean 98, 1201 Genève

Media partner

Bilan

Business & Human Rights

Politique d'entreprise à l'égard des droits de l'homme? Coûts, bénéfiques, risques, procédures en justice

30 November 2017

Fédération des Entreprises Romandes Genève,
rue de Saint-Jean 98, 1201 Genève

Séminaire organisé conjointement par la Commission des droits de l'Homme de l'Ordre des avocats de Genève (ODAGE), l'Université de Genève (UNIGE), l'Union Internationale des Avocats (UIA) et la Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève).

Adressé aux avocats, juristes d'entreprises, magistrats et étudiants, ce séminaire abordera de manière concrète et pratique la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme au sein de l'entreprise mais également devant les tribunaux civils et pénaux.

Le séminaire se déroulera en français et en anglais, une traduction simultanée sera assurée tout au long de la journée.

08:30 - 09:00	Accueil des participants
09:00 - 09:30	Mot de bienvenue Me Grégoire Mangeat , Associé auprès de Mangeat Avocats et Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Genève Prof. Bénédicte Foëx , Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Genève Me Laurence Bory , Associée auprès de Bory & Associés Avocats, Présidente sortante de l'Union Internationale des Avocats Me Sandrine Giroud , Associée auprès de LALIVE et Présidente de la Commission des droits de l'homme de l'Ordre des avocats de Genève
09:30 - 10:30	Droits de l'homme et entreprises : un domaine en pleine évolution Modérateur : Me Stéphane Brabant , Associé auprès d'Herbet Smith Freehills et co-auteur de <i>l'IBA Guidance for Business Lawyers on the implementation of the UN Guiding principles on Business and Human Rights</i> Béatrix Niser , Coordinatrice romande de l'initiative populaire pour des multinationales responsables <i>L'initiative populaire fédérale « Entreprises responsables : pour protéger l'être humain et l'environnement »</i> Alice Navarro , Conseillère juridique auprès du Ministère de l'économie et des finances français <i>La récente loi française adoptée et relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre</i>
10:30 - 11:00	Pause café

11:00 - 12:30	<p>Aspects juridiques concrets : quelle mise en œuvre effective des Principes directeurs des Nations Unies devant les tribunaux ?</p> <p>Modératrice : Elsa Savourey, Vice-présidente de la Commission entreprises et droits de l'homme, Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme</p> <p>Me Frédéric Bernard, Avocat auprès de Siegrist & Lazzarotto et chargé de cours à l'Université de Genève</p> <p><i>Principes directeurs de l'ONU : des condamnations envisageables devant la Cour européenne des droits de l'homme</i></p> <p>Me Sylvain Savolainen, Associé de MENTHA Avocats et membre de la Commission des droits de l'homme de l'Ordre des avocats de Genève</p> <p><i>Principes directeurs de l'ONU : des condamnations envisageables sur le plan civil en Suisse</i></p> <p>Martin Witteveen, Procureur auprès du Ministère public des Pays-Bas</p> <p><i>Poursuites et responsabilités pénales de l'entreprise ainsi que de ses organes pour violation des droits de l'homme : le point de vue hollandais et européen</i></p> <p>Olivier Jornot, Procureur Général du Ministère public de Genève</p> <p><i>Poursuites et responsabilités pénales de l'entreprise ainsi que de ses organes pour violation des droits de l'homme : le point de vue genevois et suisse</i></p>
12:30 - 14:00	<p>Déjeuner – libre</p>
14:00 - 15:30	<p>Aspects concrets au niveau de l'entreprise : quel coût pour une politique de respect des droits de l'homme ? Comment mettre en place une telle politique ?</p> <p>Modératrice : Me Dr. iur. Giulia Neri-Castracane, Avocate auprès de Lenz & Staehelin, auteure de l'ouvrage <i>Les règles de gouvernance d'entreprise comme moyen de promotion de la responsabilité sociale de l'entreprise - Réflexions sur le droit suisse dans une perspective internationale</i></p> <p>Gérald Pachoud, Managing partner auprès de Pluto advisory, ancien Conseiller spécial du Prof. John Ruggie</p> <p><i>Mise en oeuvre par une entreprise d'un programme de diligence à l'égard des droits de l'homme</i></p> <p>Anita Ramasastry, Membre du Groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme</p> <p><i>Le point de vue de l'autorité de référence : conseils pratiques pour la mise en œuvre au sein de l'entreprise d'un programme de respect des droits de l'homme</i></p> <p>Melchior De Muralt, Directeur général de De Pury Pictet Turrettini & Cie S.A.</p> <p><i>Exemple d'un fond d'investissement respectueux des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et droits de l'homme</i></p> <p>Nicolas Tamari, Président-Directeur général de Sucafina SA, Président de l'Association suisse des négociants en café, membre du Comité directeur de l'Association suisse du négoce de matières premières et de transport maritime</p> <p><i>Mise en œuvre des conditions économiques nécessaires à l'éclosion des droits de l'homme</i></p>
15:30 - 15:40	<p>Pause</p>
15:40 - 17:10	<p>Atteinte aux droits de l'homme : comment concrètement prévenir, circonscrire, définir et quantifier un préjudice, tant pour les victimes que pour l'entreprise ?</p> <p>Modératrice : Prof. Maya Hertig, Professeure de droit international et comparatif des droits de l'homme à l'Université de Genève, co-directrice du Certificate of Advanced Studies in Human Rights à l'Université de Genève</p> <p>Me Marie Dosé, Associée du Cabinet d'avocats Marie Dosé & Judith Lévy et avocate de l'association Sherpa</p> <p><i>Quel préjudice alléguer en matière de crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide ?</i></p> <p>Prof. Henry Peter, Directeur du Geneva Centre for Philanthropy de l'Université de Genève, Professeur de droit des sociétés à l'Université de Genève, associé de Kellerhals Carrard</p> <p><i>Atteinte effective ou accusation d'atteinte aux droits de l'homme ou à l'environnement: quels risques pour la réputation et l'image d'une entreprise ? Quelles mesures ?</i></p> <p>Prof. Christine Chappuis, Professeure à l'Université de Genève en droit des obligations, contrats et responsabilité civile</p> <p><i>Contractualisation de codes de conduite incorporant les dimensions de droits de l'homme et de protection de l'environnement : focus sur les voies de droit et de réparation (remedies)</i></p>

17:10 - 17:55	Discussion et échange de vues sur le thème entreprises et droits de l'homme Jean Ziegler , Vice-président du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies Vincent Subilia , Président de la Swiss Chambers' Arbitration Institution, Directeur général adjoint de la Chambre de Commerce, d'industrie et des services de Genève
18:00	Clôture du séminaire
18:15 - 19:45	Cocktail Les Bulles du 23 23 Rue de la Coulouvrenière, 1204 Genève

Inscriptions

Inscription à effectuer en remplissant le présent formulaire d'ici le **27 novembre 2017** par courrier électronique au secretariat@odage.ch

Nom : _____
Prénom : _____
Etude d'avocats / entreprise / institution : _____
Activité professionnelle : _____
Adresse : _____
Numéro de téléphone : _____
E-mail : _____

Places limitées.

L'inscription se fera sur la base du principe premier arrivé, premier servi et sera validée et réservée qu'à réception des paiements.

INSCRIPTION ET PAIEMENT (TTC)

- CHF 300 Standard
- CHF 250 Membres de l'Ordre des avocats de Genève (ODAGE), de l'Union Internationale des Avocats (UIA) ou de la Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève)
- CHF 75 Avocats-stagiaire ou étudiants

Votre inscription sera validée lorsque les frais d'inscription seront versés sur le compte suivant avec la mention "Séminaire Business & Human Rights" d'ici au **27 novembre 2017**.

Compte : 12-519214-4

Institution : Poste suisse

Titulaire du compte : Ordre des avocats de Genève – CDH

IBAN : CH80 0900 0000 1251 9214 4

BIC : POFICHBEXXX

Mention: Séminaire Business & Human rights

Seules les inscriptions réglées selon les modalités ci-dessus seront considérées.